



L'innovation dans le transport routier de voyageurs

1 L'ouverture des données progresse dans les réseaux interurbains

Depuis le 1^{er} décembre 2021, la LOM rend obligatoire l'ouverture des données statiques et dynamiques existantes des services de transport (services réguliers et nouvelles mobilités).

Celles-ci doivent être transmises et mises à jour sur le [Point d'Accès National](#) des données.

La FNTV a participé aux travaux visant à la mise en place d'une licence de réutilisation des données de transport (Décret de l'article 25 de la LOM) qui oblige dans une logique de réciprocité, les réutilisateurs de données à s'identifier et à contribuer à l'enrichissement collectif en réintroduisant les données modifiées dans "le pot commun".

L'open data en chiffres :

- **525 jeux** de données de transport ouverts
- **309 autorités organisatrices** de la mobilité couvertes (sur 1 168)
- **15 régions couvertes** (sur 19)
- **49 millions** de personnes en France habitent dans une zone où l'offre théorique de transport public est désormais publiée de manière ouverte et disponible sur le Point d'Accès National.



2 Mobility as a Service : la FNTV partenaire de l'Observatoire des MaaS

La FNTV est partenaire de [l'Observatoire des MaaS](#) qui est piloté par le CEREMA depuis 2020. Cette plateforme vise à partager les connaissances sur la mobilité servicielle (MaaS) afin d'en favoriser un développement facile et ouvert.

Les systèmes portés par les autorités organisatrices de la mobilité (AOM) sont à différents niveaux d'avancement en termes de services et de couverture territoriale. Tous tendent vers une facilitation de l'usage des modes alternatifs à la voiture particulière.

L'observatoire des MaaS a vocation à éclairer les décideurs en analysant plus en profondeur ces questions stratégiques : Quelle posture des pouvoirs publics ? Quelles offres et quels services offerts ? Quelle architecture du système MaaS ?

La FNTV a piloté en 2022 le groupe de travail « MaaS et tourisme », qui a réalisé une publication. Vous pouvez la consulter ou la télécharger via ce lien :

<https://www.francemobilites.fr/sites/frenchmobility>

La FNTV participe également à la Fabrique des mobilités qui vise la mise en place de communs du MaaS. Elle est membre de la gouvernance pour la standardisation des comptes mobilités dans les MaaS.

4 Les avancées de l'Intelligence Artificielle et la connectivité redéfinissent l'expérience de mobilité

L'intelligence artificielle revêt diverses formes et exerce déjà une influence significative sur l'évolution du secteur routier. Les constructeurs, les équipementiers, les services de secours et les gestionnaires d'infrastructures routières s'emploient activement à renforcer la connectivité entre les infrastructures et les véhicules. **La Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV) joue un rôle clé en participant aux groupes de travail dirigés par la Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (DGITM) sur la stratégie des véhicules et des infrastructures connectés, ainsi que sur la mobilité routière automatisée et connectée.**

Une avancée significative a été réalisée grâce au développement de l'intelligence artificielle générative. Cette innovation a le potentiel d'impacter profondément l'organisation des opérateurs de transport routier de voyageurs. Dans cette perspective, la FNTV a pris l'initiative de mandater un bureau d'études en 2024 afin d'approfondir les implications de cette avancée dans le transport routier de voyageurs et d'en évaluer les opportunités et les défis.

3 Navette autonome : les expérimentations se développent aussi en zones rurales

La mobilité collective autonome suscite un intérêt des opérateurs et génère de nombreux débats quant à son opérationnalité et à sa diffusion. Depuis septembre 2022, les navettes autonomes peuvent être exploitées commercialement sur un parcours prédéfini sans opérateur à bord.

Au préalable, de nombreuses expérimentations ont été effectuées dans des territoires divers : stations de ski, zones industrielles, campus hospitaliers, zones littorales et rurales. **Les navettes autonomes sont appelées à se positionner commercialement en complémentarité des modes déjà existants.**



5 Innovation dans le Transport Routier de Voyageurs : la FNTV en action pour dynamiser le financement

Le financement est central pour permettre aux entreprises d'innover : prêts, appels à projets... il peut prendre des formes diverses. La FNTV se positionne auprès de plusieurs acteurs du financement pour les sensibiliser aux enjeux des entreprises du transport routier de voyageurs. Elle est partenaire de BPI France et membre du club des financeurs de l'Agence de l'Innovation pour les Transports.